

# BUS 1 2 3 c'est reparti !

Créé pour permettre aux jeunes de Nouméa et à leurs familles de profiter gratuitement des plaisirs de la plage ou des sites de loisirs durant les vacances d'été, le Bus 1 2 3 a connu un franc succès en 2009.

Du 5 janvier au 5 février 2010, la mairie de Nouméa, la province Sud, le FSH et l'État renouvellent l'opération, enrichie cette année de 3 nouveaux partenaires : la mairie de Dumbéa, la mairie du Mont-Dore et la mairie de Païta.

En fonction de ta commune d'attache, le programme du bus 1 2 3 est différent...

Villes	Inscriptions Uniquement dans ta commune de résidence	Destination le mercredi et le vendredi du 6/01 au 5/02	Destination le jeudi du 7/01 au 4/02	Activités encadrées par des animateurs spécialement formés
Nouméa	Le mardi du 5/01 au 2/02 dans les maisons municipales de quartier	Plages de Magenta et du Château Royal	Selon les semaines, Mont-Dore ou Dumbéa Baie de Toro (Païta - uniquement le 4/02)	Beach-soccer, beach-volley, jeux de plage.
Mont-Dore	Le mardi du 5/01 au 2/02 sur les plateaux sportifs des quartiers (La Conception, St Michel, La Coulée, Vallon-Dore, Plum) et au CCAS du Mont-Dore.		Parc de loisirs de Koutio, plages de Magenta et du Château Royal, Baie de Toro (Païta - uniquement le 4/02)	Canoë, boxe, escalade, football, volley-ball
Dumbéa	Jusqu'au 30/12 à la maison du temps libre et le mardi du 5/01 au 5/02 à la maison de quartier Jacarandas 2 (résidence Mozart)		Plages de Magenta, du Château Royal et de Carcassonne (Plum) Baie de Toro (Païta - uniquement le 4/02)	Rugby, green volley, football, handball, pétanque, cricket, baseball, baignade, jeux de société, BMX, skate, rollers, art urbain
Païta	Du 04 au 22/01 à la mairie, DSU		<b>Uniquement le 4/02</b> Plage de Magenta, du Château Royal et de Carcassonne (Plum), Parc de loisirs de Koutio	Volley-ball, beach soccer, baignade, pétanque, jeux en réseau

Du 5/01 au 5/02 2010

## Vacances pour tous !



NAVETTES GRATUITES  
sur inscription

### Règlement du bus 1 2 3

L'opération BUS 1 2 3 favorise l'esprit du "Bien vivre ensemble" dans nos communes et encourage le développement du civisme. Les inscriptions aux navettes impliquent l'observation du règlement écrit ci-dessous et affiché dans les BUS 1 2 3.

#### Sont strictement interdits :

- alcool
- drogues
- les violences verbales (insultes) et physiques
- les objets dangereux (canifs, couteaux etc...)

**Le non-respect de ce règlement entraînera l'interdiction immédiate de prendre les navettes et de participer aux activités gratuites.**

Les informations sur les modalités d'inscription des mineurs sont à retirer sur les lieux d'inscription.

**Attention : aucun mineur non accompagné d'un adulte ne sera accepté dans les navettes.**

Les mineurs restent sous l'entière responsabilité de l'adulte qui les accompagne et notamment à l'occasion des activités de baignade.





# ITINÉRAIRES 2010

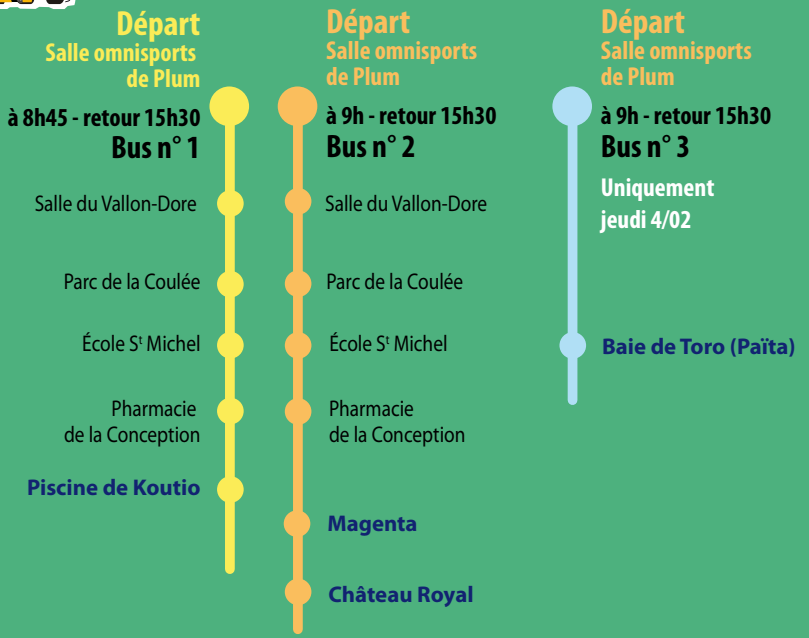
Mobilisés pour te permettre de passer de grands moments de loisirs et de détente sur les différents sites, nos animateurs se joignent à toute l'équipe du BUS 1 2 3 pour te souhaiter de très bonnes vacances !

**N'oublie pas ton casse-croûte !**

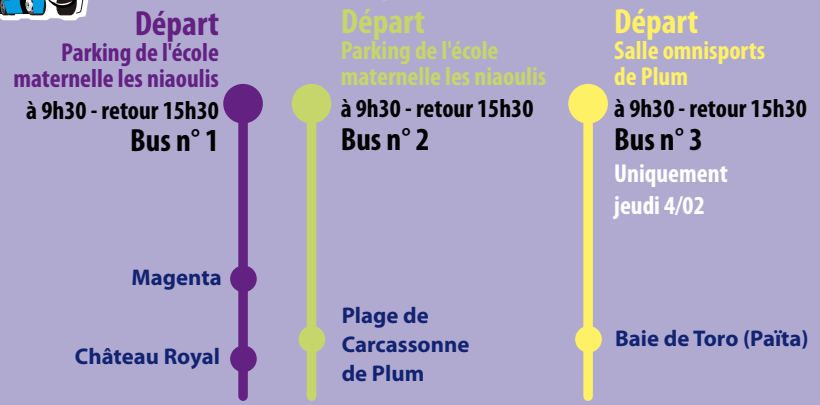
- Pour ta journée au soleil, pense à prendre :
- de l'eau,
  - un pique-nique,
  - un chapeau,
  - une serviette
  - et de la crème solaire.



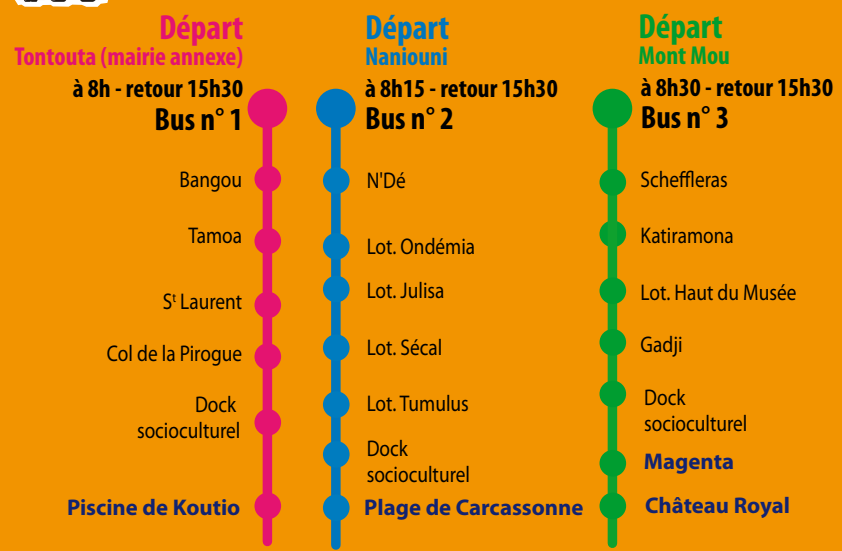
## Mont-Dore Uniquement le jeudi



## Dumbéa Uniquement le jeudi



## Païta Uniquement le jeudi 4/02



## Nouméa Uniquement les mercredis, jeudis et vendredis

